

Réunion de bureau du 14 août 2024

A la demande du Président, nous étions réunis mercredi 14 août 2024 au Bar Breton de Brech

Les participants : Jean Marc Ferrand, Catherine Le Brun, Denis Charles, Marie Annick Corre, Bernard Jacquet, Françoise Nardon,
Excusés Jean Luc Danet, Pierre Le Glatin, Martine Queffrines,

L'ordre du jour était le suivant :

- Réflexion sur l'évolution du montant de l'adhésion en 2026,
- Avancée des recherches sur une nouvelle chef de chœur,
- Evolution du statut de membre associé à la Fédération Française des Association Compostelle-France,
- Situation des administrateurs Entrants et Sortants en 2025
- Le fonctionnement du site internet

Notre réunion a débuté vers 10h.

Le Président a souhaité cette réunion dans la période estivale en présentiel afin de préparer les réflexions et analyses sur des propositions à effectuer lors du prochain CA du 9 novembre. Ce travail préparatoire visant à faire un point annuel sur nos différentes priorités et situations à traiter ou anticiper pour cette année et l'exercice 2025.

Avant d'entamer notre réunion, Denis Charles apporte une précision sur le contrat d'assurance auto-mission qui couvre nos activités. Il n'y a pas de franchise en cas de sinistre. Nous rappelons que ce sont les adhérents missionnés pour l'association qui peuvent en bénéficier en cas de problème pendant leur mission (balisage, organisation d'évènements pour l'association ...).

La nouvelle cheffe de chœur

Aurélie Barbelin, la cheffe actuelle nous quittera après le dernier concert à la cathédrale de Quimper le 27 octobre.

Michel Bugeau a étudié 4 candidatures. Une personne fera l'objet d'un entretien avec l'équipe du bureau de Mouez ainsi qu'une présentation plus approfondie. La personne demande le statut d'intermittent du spectacle, soit environ une charge pour notre association de 4500€/79h de travail par an au lieu de 3000€ actuellement.

Constat : le coût du chœur serait plus élevé, ce qui nécessitera de bien nous assurer des objectifs recherchés, de l'intérêt des choristes, de la recherche de nouveaux choristes et d'un renouvellement des chants proposés.

Une priorité : Obtenir l'avis des choristes ; sont-ils prêts à continuer à chanter et combien de temps, compte tenu de leur ancienneté dans le chœur et d'un nouvel investissement personnel à fournir en raison du changement de cheffe.

Doit-on imaginer un défraiement du kilométrage lors des déplacements pour les répétitions ? Michel Bugeau a proposé plusieurs situations qui seront proposés au CA.

Des idées d'élargissement du répertoire sur des chants bretons, de la vie bretonne, des chants plus « dynamiques » seraient-ils de nature à trouver de potentiels nouveaux choristes ?

Pour associer plus de choristes, aujourd'hui essentiellement des membres de : l'Ille et Vilaine, la Loire Atlantique et le Morbihan et une finistérienne, pourrait-on déplacer les lieux de répétition vers le centre-Bretagne, Ploërmel par exemple ?

Adhésion à Compostelle France, FFACC

Dans l'attente de l'évolution des objectifs de la Fédération, d'un projet et de budgets prévisionnel, le bureau propose de conserver le statut de membre associé en soutien à nos amis

des associations jacquaires et afin d'assurer une unité au niveau national. Notre forte activité et nos larges domaines d'interventions sur nos cinq départements ne nous permettent pas en l'état d'apporter de compétences ni de ressources humaines à un projet qui n'est pas lisible entièrement.

Nous conserverons le statut de membre associé, nous participerons sans droit de vote à l'AG qui aura lieu à Lourdes et acquitteront la cotisation fixée au statut de membre associé.

Le renouvellement du Conseil d'administration en 2025

Le tableau a été transmis par Catherine aux délégués. Ils vont faire le point dans chaque délégation des élus susceptibles de se représenter ou laisser leur mandat. Il importe d'anticiper et de préparer les transitions. Lors du prochain CA, les situations seront précisées.

Toutes les précisions et motivations seront présentées lors du prochain CA.

Le site internet

Nathalie Marin est seule à gérer et connaître le site actuel dans sa partie technique. Nous n'avons pas identifié d'adhérent compétent, volontaire pour l'assister dans sa tâche ce qui fragilise notre site en cas de blocage ou de dysfonctionnement.

Il serait souhaitable qu'elle donne les « clés-mots de passe » du site au président et au secrétaire général afin d'assurer un back up en cas de difficulté.

Après échange avec Nathalie, il a été identifié deux niveaux de sécurité à mettre en place :

- La remise en service suite à un blocage sans intervention technique autre.
- Le besoin d'assistance technique ou de prise en charge par un informaticien pour résoudre un dysfonctionnement de sécurité.

Il est souhaitable d'identifier rapidement un prestataire pour la gestion d'un contrat de maintenance informatique annuel avec une société spécialisée : Un coût d'environ 1000 à 1500 €/par intervention en fonction du nombre de journées de travail.

Un audit pourrait s'envisager sous forme de séance de travail et d'information avec Nathalie et la société de façon trimestrielle.

- De plus, nous demanderons à Nathalie de créer un espace adhérent sur le site.

- Rubrique actualités et événements : actuellement les informations à mettre dans la rubrique événements sont à transmettre à Yves Bouliou en attendant que Nathalie donne les droits aux délégués.

- La commission patrimoine se propose de recenser les « mots-clés » nécessaires aux recherches sur Ar Jakez.

La visibilité du site sur les moteurs de recherche : aujourd'hui si on cherche Compostelle Morbihan, on arrive sur Compostelle Bretagne, alors que si l'on demande Compostelle Loire Atlantique on est dirigé sur les Haltes Pèlerines ! Il faudrait que Nathalie arrive à corriger cette anomalie.

Le bureau souhaiterait que le site présente davantage d'informations d'actualité avec des photos le rendant plus attrayant.

De même la présentation d'accueil pourrait mentionner le nom des délégations adhérentes.

Le montant de la cotisation 2026

En préambule, le Président précise qu'il n'est pas question de faire de quelconques bénéficiaires, mais d'équilibrer nos comptes annuels, de faire face à nos dépenses et de nous projeter par

rapport aux objectifs fixés dans nos statuts et assurer le développement et la notoriété de notre Association.

Notre adhésion actuelle est de 20€ en individuel, 35€ pour un couple, 10€ pour un étudiant ou un demandeur d'emploi. Celle-ci n'a pas fait l'objet d'évolution depuis plus de 15 ans. Le montant de cette adhésion permet de participer aux activités de l'association, de recevoir la credencial, et bénéficier de tous les services mis en place par le biais du site internet (traces GPX, liste des hébergements..) et toutes les informations sur les chemins bretons gratuitement. Il nous faut environ 2000 adhésions pour équilibrer le budget par rapport à l'ensemble de nos charges et souhait de développement.

A l'Assemblée générale de mars 2025, nous voterons le montant de la cotisation applicable à partir du 1^{er} octobre 2025 (valable jusqu'au 31/12/2026).

Nous pouvons rechercher à réaliser des économies en :

- changeant le modèle de la pochette plastique des credenciales.

De plus, nous demanderons également un devis à Colibri d'une nouvelle credencial de 100 cases, plus étroite (adaptée au format des sacoches bananes).

- supprimant l'écusson plastique remis aux nouveaux adhérents.
- privilégiant l'envoi d'Ar Jakez par voie électronique, ce que font d'autres associations jacquaires qui font payer un supplément en cas d'envoi postal.

Le coût de création global de 1250 exemplaires par trimestre d'Ar Jakez est de 7000€/an y compris les frais d'envoi pour 1000 adhérents environ.

Nous pouvons aussi augmenter nos recettes pour faire face à nos charges et répondre aux objectifs fixés par nos statuts en augmentant le montant de la cotisation. Tous les visiteurs de notre site bénéficient gratuitement de toutes informations possibles, qu'ils soient adhérent ou non.

La création d'un espace adhérent, nous permettrait de créer **une cotisation « non-membre »** pour ceux qui veulent enregistrer la liste des hébergeurs, les traces GPX par exemple. Ceci existe déjà dans d'autres associations. Elle pourrait être fixée à 5€.

La cotisation individuelle resterait à 20 €, majorée de 5€ pour l'envoi d'Ar Jakez par voie postale.

La cotisation couple resterait à 35 €, majorée de 5€ pour l'envoi d'Ar Jakez par voie postale.

La cotisation étudiant-demandeur d'emploi serait à 10 € avec Ar Jakez par voie électronique uniquement.

Nous pouvons également créer une **cotisation bienfaiteur**, à partir de 30€, considéré comme un don avec déduction fiscale.

La forte présence d'une autre association jacquaire multi-pèlerinage dans le 44 nous oblige à être prudent afin d'adapter une tarification en fonction de la qualité des prestations et animations proposées.

Questions diverses :

La communication :

Une réunion en visio des membres de la commission communication est à programmer afin de faire état de nos besoins dans ce domaine et de la répartition des activités sur les membres intéressés.

Des initiatives seront les bienvenues afin d'avoir un regard externe et des propositions d'amélioration pour notre visibilité.

Pour la « boutique » il faut trouver quelqu'un de créatif qui viendrait en appui.

Il faudrait refaire les ronds en bois et des flammes avec le nouveau logo.

Colloque de l'IRJ du 25 au 27 octobre à Quimper : une affiche est en attente.

Animations 2026

En 2026, l'association aura **30 ans**. La saint Jacques le 25 juillet, sera un samedi.
Il serait judicieux d'organiser une manifestation en Loire atlantique.
Pourquoi pas des marches en venant des départements voisins (35, 49, 85 ,56) qui arriveraient ensemble à Nantes... A suivre

Nous avons terminé à 15h.

Le Président
Jean Marc Ferrand

La secrétaire-adjointe
Catherine Le Brun